



DISPOSITIF EN AMONT DE LA QUALIFICATION

DIJON

Organisme mandataire :

*CESAM 24 avenue de Stalingrad
21000 DIJON*

Lieux de la formation :

Dijon et agglomération

Accessibilité Handicap: selon site
Réf. Handicap : Catherine Nouvellet
cnouvellet@cesamformation.org

Dates de formation :

Dispositif permanent, entrées possibles à tout moment

Durée 650 h – 22 semaines maximum

Durée moyenne : 400 heures

Public

Demandeurs d'emploi qui souhaitent ou qui ont besoin d'être accompagnés dans la validation et/ou la mise en œuvre de leur projet professionnel.

→ **Inscription** : demande à faire auprès du conseiller Pôle Emploi, Cap Emploi ou Mission locale

→ **Financement** : formation gratuite, prise en charge par le Conseil Régional de BFC



Conditions d'accès

Etre demandeur d'emploi sur le territoire de Bourgogne Franche Comté
Disposer d'un niveau A2 en langue française.

Objectifs

Le DAQ a pour objectif de consolider le projet professionnel et de proposer un accompagnement et une formation permettant de favoriser l'accès à l'emploi ou à la qualification.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Apports méthodologiques
- Ateliers pratiques
- Mises en situation, simulations
- Projet collectif
- Immersions en entreprise
- Essais en qualification
- Remise à niveau
- Suivi individualisé

Contenu - Déroulement

Le parcours proposé est individualisé, il tient compte des besoins identifiés au démarrage et des objectifs. L'ensemble des organismes de formation intervenant se partagent les domaines professionnels suivants : BTP, Commerce, Tourisme, Propreté, Animation, Numérique, Hôtellerie-Restaurant, Sécurité, Tertiaire, Espaces Verts, Agroalimentaire, Développement durable, Logistique, Industrie, Sanitaire et social.

Différentes prestations peuvent être proposées aux participants, selon leurs besoins :

Remise à niveau, immersion en entreprise, essais en qualifications, ateliers thématiques, modules professionnels, certifications...

Les parcours proposés sont individualisés, ils correspondent à différentes étapes qui sont proposées systématiquement, ou au regard des besoins :

- Etape 1 : Entretien d'accueil
- Etape 2 : Accueil et construction de parcours
- Etape 3 : Groupe projet et prestations

Suivi et évaluation

Suivi en formation :

Le suivi est réalisé par le référent de parcours, interlocuteur unique qui suit le participant tout au long de son parcours de formation.

Modalités d'évaluation : positionnement initial au démarrage (QCM, mise en situation, entretien individuel), évaluation en cours de formation (recueil des réalisations, auto-évaluation des compétences développées en formation)

Sanction : Attestation de compétences en fin de parcours, bilan individuel et plan d'action

Equipe pédagogique

Encadrement :

Pascale CHISIN – Directrice adjointe CESAM

Céline DEGREMONT – Pilote DAQ

Profils formateurs :

- Référents de parcours : professionnels de l'accompagnement individuel
- Référents Groupe Projet : formateurs-animateurs, en charge de l'animation du groupe et de la fluence des parcours pédagogiques
- Référents domaine professionnel : chargés de développement ou professionnels experts d'un secteur professionnel, s'appuyant sur un réseau d'entreprises
- Formateurs Socle : formateurs formés à la remise à niveau, à la certification CléA
- Formateurs généralistes : en charge des modules et ateliers généralistes
- Formateurs techniques : en charge des modules professionnels

Tarif - Règlement

- Gratuité de la formation pour les demandeurs d'emploi
- Rémunération par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté